

panorapresse.ouest-france.fr

Article - « On veut savoir où nos enfants vont aller

4-5 minutes

« On veut savoir où nos enfants vont aller » à l'école : des parents inquiets à [Lengronne](#) et [Saint-Denis-le-Gast](#)

Une soixantaine de parents d'élèves a assisté ce jeudi 11 juin 2026 à une réunion publique à [Lengronne \(Manche\)](#). Organisée par les services de Coutances Mer et bocage, avec la présence de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, elle visait à informer sur la future rentrée du RPI Lengronne-Saint-Denis-le-Gast.

Une soixantaine de parents d'élèves présents, et quasiment autant de questions posées. Ce jeudi 11 juin 2026, les services de Coutances Mer et bocage organisaient une réunion publique d'information à [Lengronne \(Manche\)](#), au sujet de l'avenir du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Lengronne-Saint-Denis-le-Gast.

Étaient alors présents [Aurélie Gigan](#), présidente de Coutances Mer et bocage ; Vincent Hardel, directeur général adjoint ; [Sandrine Robin](#), directrice du service éducation enfance jeunesse ; et Nicolas Beuve, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription de [Coutances](#).

Une seule classe sur le site de [Lengronne](#)

Il faut dire que l'établissement à deux sites fait face à une double actualité : la fermeture d'une classe à la rentrée 2026-2027, actée par le vote de la carte scolaire par l'inspection académique le 10 avril 2026, faisant passer l'école de quatre à trois classes. Mais aussi [l'incendie ayant touché l'école de Lengronne](#) le 23 avril 2026, rendant [une classe inaccessible](#).

D'où la principale préoccupation des parents présents : «On veut savoir où nos enfants vont aller», disent plusieurs d'entre eux. Jusqu'à maintenant, les écoliers et écolières étaient dispatchés de la manière suivante : deux classes à [Saint-Denis-le-Gast](#) avec les CE1-CE2 et les CM1-CM2, et deux classes à [Lengronne](#) avec les tout-petits, les petits et les moyens, et les grands et les CP.





[Sandrine Robin](#), Vincent Hardel et [Aurélie Gigan](#) ont représenté Coutances Mer et bocage, tandis que Nicolas Beuve s'est exprimé pour l'Éducation nationale en tant qu'inspecteur de circonscription. | Ouest-France

C'est d'abord Vincent Hardel qui a donné des nouvelles sur le volet bâtementaire après l'incendie. «On est en ce moment dans les démarches auprès des experts et des assurances. Ça va prendre du temps, et il n'est pas raisonnable d'imaginer que les locaux soient disponibles à la rentrée prochaine». Une seule classe pourra alors être accueillie sur le site de [Lengronne](#), avec le maintien de la garderie.

Des parents d'élèves critiques

«La répartition n'est pas encore actée. Elle est communiquée relativement tard car ça dépend des effectifs», a expliqué Nicolas Beuve. Il a toutefois indiqué une configuration hypothétique : les tout-petits, petits, moyens et une partie des grands dans une classe à [Lengronne](#), et les deux autres classes à [Saint-Denis-le-Gast](#), comprenant l'autre partie des grands et les élèves l'autre partie des grands avec les élèves de l'élémentaire.

L'annonce a alors suscité plusieurs questions chez les parents d'élèves, pour la plupart très critiques envers la [CMB](#) et les services de l'Éducation nationale : certains remettent en cause la séparation des élèves de grande section, d'autres redoutent que l'école de [Saint-Denis-le-Gast](#) ne soit pas adaptée, notamment en raison du caractère vétuste des sanitaires.

Quid du maintien des deux sites ? En 2024, Coutances Mer et bocage avait voté le principe selon lequel [tout site à une classe ferait l'objet d'une fermeture](#). [Aurélie Gigan](#), qui assure la gestion des affaires scolaires [depuis la démission de la vice-présidente Sabrina Regnault](#), veut prendre le temps de la réflexion : «On se donne une année scolaire pour réfléchir aux perspectives».

Line Chopin